

La coopérative comme mode de transmission

ENTREPRISES

La coopérative séduit tous les secteurs : technologique, artisanat ou hôtellerie

« Non, les entreprises coopératives ne sont pas réservées au seul secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est une forme d'entreprise qui séduit de plus en plus, et notamment les jeunes qui apprécient les valeurs de partage du risque et des décisions », explique Pierre Auriau, directeur de l'union régionale des scop Occitanie pôle Méditerranée. La structure était invitée ce vendredi 22 avril par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup dans le cadre d'un petit-déjeuner économique. Autour de la table, des acteurs du développement du territoire, des entreprises et des structures venues témoigner de leur parcours. Les coopératives sont de plus en plus présentes dans les services, le bâtiment, l'artisanat, le commerce. 60 % d'entre elles sont créées directement par des porteurs qui partagent des valeurs.

Une manière de transmettre un projet

Pour 30 %, ce sont des associations qui migrent vers ce statut suite au développement d'une activité marchande : le cas de Fondespierre à Castries (34) ; où elles naissent dans le cadre d'une transmission d'entreprise. « Et non une fois encore, les salariés ne reprennent pas que des entreprises qui vont mal », poursuit ce fervent défenseur de cette forme d'entreprise qui engendre de l'emploi "non délocalisable". « On retient souvent les combats très médiatisés comme celui de la Scop-ti à Marseille, coopérative ouvrière créée en 2014 après 1 336 jours de lutte contre la branche Lip-



F. Such (Autisme inclusion), P. Auriau (Urscoop-pm), F. Antonin, V. Naegels (Auberge du Cèdre).

VH

ton-Eléphant d'Unilever ». Mais des exemples plus doux existent, comme celui de l'Auberge du Cèdre : un concept unique de restaurant-auberge au pied du pic Saint-Loup. Ce projet collectif de 30 ans a été repris cette année sous la forme d'une Scic, société coopérative d'intérêt collectif, une forme coopérative dans laquelle personne n'est majoritaire. Un transfert mené par Vera Naegels, salariée de l'entreprise de-

puis 17 ans. « En tant que cédatante, je suis très fière de cette solution, sourit Françoise Antonin. C'est une façon de valoriser les compétences. »

Des entreprises performantes

En plus de la participation des salariés au capital, le sociétariat d'une Scic peut être ouvert aux fournisseurs comme aux clients. « Cela a pris quatre ans mais j'ai le sentiment de quelque

chose d'accompli. Stopper sans transmettre aurait été un gaspillage et une grande tristesse ». Les coopératives, ce sont aussi des entreprises performantes. Heredis, spécialisée dans le logiciel de généalogie et reprise en 2014 par ses salariés sous la forme d'une coopérative avait reçu le prix de la rentabilité du Master de La Lettre M en 2018. On retrouve même des coopératives dans les nouvelles technologies, comme la Telescop à Montpellier spécialisée dans l'exploitation des cartes satellites. Antoine Martinez, vice-président en charge du développement économique à la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup vient justement de transmettre son entreprise d'ébénisterie à ses salariés. « Je ne savais pas que la coopérative pouvait concerner l'artisanat, sinon j'aurais exploré cette possibilité ! ».

Valérie Handweiler

Plus de 4 000 coopératives en France

DÉMOCRATIQUE C'est le mode de fonctionnement particulier des entreprises coopératives. Chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant apporté dans le capital. Les salariés sont les seuls associés des Scop (Société coopérative et participative). Depuis 2002, les salariés des Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) réunissent à leurs côtés, clients, fournisseurs et aussi collectivités, associations ou entreprises privées. On compte en 2021, 4 122 coopératives en France et 81 000 salariés, 649 en Occitanie avec 9 000 salariés.